

# XLandes

MARS . AVRIL 2009 [www.landes.org](http://www.landes.org)

N°03

magazine



Conseil  
Général  
des Landes



## APRÈS LA TEMPÊTE

MONT-DE-MARSAN ► DAX



DAX ► MONT-DE-MARSAN



www.ledesignroom.com

[www.rdtl.fr](http://www.rdtl.fr)



Conseil  
Général  
des Landes



## La reconstruction du massif forestier sera longue, ingrate et difficile

Au lendemain de la tempête du 24 janvier, je voudrais d'abord saluer le formidable élan de solidarité qui s'est exprimé sur le terrain alors que le département subissait une épreuve encore plus violente que celle de 1999.

Bénévoles, pompiers, agents de la sécurité civile, militaires, agents territoriaux, élus, entreprises locales, mais aussi agents d'ERDF et de France Télécom se sont mobilisés pour combattre les effets de cette catastrophe et je les en remercie très sincèrement.

Au moment de tirer les premières leçons de cet épisode douloureux, reconnaissons sans polémique inutile, que celles de 1999 n'ont pas été retenues. D'abord parce que, si la motivation et la compétence des équipes qui sont intervenues dans les Landes ne sont pas en cause, force est de constater que l'organisation dont elles dépendent a été défaillante. Le démaillage local des services publics de proximité dans le domaine de l'électricité et des communications, le choix de la rentabilité à court terme plutôt que celui des investissements à long terme ont été fortement préjudiciables. Pouvait-il en être autrement quand EDF ferme ses bureaux d'accueil du public et qu'ERDF supprime ses centres locaux d'exploitation au profit de centres de ressources nationaux ? Ensuite parce que le niveau d'investissement sur le réseau est si bas qu'il ne permet pas de l'entretenir convenablement ou a fortiori de le sécuriser par enfouissement ou contournement des lignes. Quant à France Télécom, entreprise désormais privatisée, elle délaisse le réseau de télécommunications dont elle a historiquement la charge au profit d'investissements plus rentables dans les nouveaux modes de communication.



Uniquement d'ailleurs, dans les endroits où la rentabilité est forte : nos « trous noirs » téléphoniques ou ADSL sont là pour en témoigner. Avant que d'être techniques et financiers, ces choix ont été et sont d'abord politiques : ils ont été faits au profit de la rentabilité des actionnaires et au détriment du service public.

Quant à la reconstruction, elle sera, nous le savons, longue, ingrate et difficile tant notre département a été touché. Ce chantier prendra des mois, voire des années, au cours desquelles il faudra faire preuve de détermination et d'opiniâtreté pour continuer à mobiliser toutes nos énergies. D'autant plus difficile que je ne suis pas certain que les garants de la solidarité nationale aient pris la juste mesure de cette situation. Dix ans après le coup de semonce de 1999, les aides annoncées par le gouvernement à grand renfort de communication ne sont pas à la hauteur des enjeux économiques et écologiques concernés.

Le plus grand massif forestier d'Europe de l'Ouest et les trente-cinq mille emplois de la filière bois méritent mieux. Comme d'ailleurs la solidarité exprimée dans l'épreuve par les Landaises et les Landais.

**Henri Emmanuelli**

DÉPUTÉ, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES



**Patricia Étienne**

Une parcelle forestière  
dévastée à Ousse-Suzan  
après le passage de la tempête.  
JANVIER 2009

Photographes amateurs,  
si vous voulez que vos images  
soient publiées dans cette page,  
adressez-nous un fichier  
au format jpg par mail.

**landes.magazine@cg40.fr**

Chaque photo sera créditée du nom de son auteur  
et pourra être accompagnée d'une légende  
de 150 signes au maximum. XLandes Magazine  
se réserve le choix de publier ou non  
les photos et celui de la date de parution.  
La publication des photos ne sera pas rémunérée.



PORTFOLIO : LES PHOTOS APRÈS LA TEMPÊTE

20



28

LA LIGNE EXPRESS À 2 EUROS



16

SYLVICULTURE :  
ENTRETIEN  
AVEC XAVIER FORTINON



ENTR'ACTE ET  
SCÈNE ACTE II

34

**BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR  
LE CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES**

**Directeur de la publication**  
Henri Emmanuelli  
**Co-directeur de la publication**  
Joël Goyheneix

**Comité de rédaction**  
Gabriel Bellocq, Guy Berges,  
Nicole Bippus, Robert Cabé,  
Isabelle Cailleton, Gilles Couture, Pierre  
Dufourcq, Xavier Fortinon, Joël Goyheneix,  
Dany Michel, Bernard Subsol, Alain Vidalies.

**Rédaction en chef**  
Lionel Niedzwiecki

**Rédaction**  
Catherine Acher, Florence Bord,  
Catherine Dutournier

**Photographies**  
Sébastien Zambon

**LANDES MAGAZINE**

**Direction de la communication**  
23, rue Victor-Hugo, 40025  
Mont-de-Marsan Cedex.  
**Téléphone**  
05 58 05 40 35  
**Fax**  
05 58 05 41 89  
**Courriel**  
landes.magazine@cg40.fr.  
**site internet**  
[www.landes.org](http://www.landes.org)

**DIRECTION ARTISTIQUE & RÉALISATION**  
[www.ledesignroom.com](http://www.ledesignroom.com) - Hossegor

**IMPRESSION**  
Imaye Graphic - Laval  
**DISTRIBUTION**  
La Poste

**DÉPÔT LÉGAL**  
Novembre 2008. N°ISSN 0761.6082

Landes Magazine est imprimé  
à 170 000 exemplaires

## Spécial tempête

- 3 Éditorial
- 4 La photo des lecteurs
- 6 Les leçons de la tempête
- 8 Le Sydec demande des comptes
- 9 Les pompiers sur le terrain
- 14 Reportage à Rion-des-Landes
- 16 Sylviculture : entretien avec Xavier Fortinon
- 18 La filière avicole touchée
- 20 Portfolio Les photos après la tempête

## Vie quotidienne

- 28 La Ligne Express à 2 euros

## Budget 2009

- 29 Maintenir l'investissement
- 30 Les dépenses par poste

## Culture

- 32 L'agenda des sorties
- 34 Entr'Acte et Scène Acte II

## Détente

- 35 Mots fléchés, Sudoku, recette de cuisine





Après le passage de Klaus, l'équivalent de 5 à 7 années de récoltes gisent au sol

## Les leçons de la tempête

**La tempête Klaus, qui a balayé le département fin janvier, porte en elle quelques enseignements à méditer : solidarité, défaillance des services publics...**

◆ CATHERINE ACHER

### Fiabilité des prévisions météo

Sous le feu des critiques en 1999, Météo-France a délivré cette fois des prévisions plus précises. Vendredi 23 janvier, veille de la tempête, l'œil du prévisionniste déclenchait l'alerte rouge, une première dans le département. Les projections faisaient état d'un épisode « d'intensité comparable à 1999 », avec un pic, avéré, à 10 h du matin. Reste que la prévision météo ne suffit pas toujours à anticiper l'ampleur des dégâts.

### Élan de solidarité

Informers, conseiller, s'entraider, rassurer : le réseau du « lien social » s'est rapidement mis à l'ouvrage durant la tempête. Entre déblayages et coups de main, la solidarité s'est organisée sur l'ensemble du département pour partager les groupes électrogènes disponibles, distribuer des bouteilles d'eau, rendre visite aux personnes les plus vulnérables. La solidarité s'est exprimée à tous les niveaux : mobilisation des médias, témoignages venus d'ailleurs, appels aux dons...

### Démaillage des services publics

La tempête, qui a privé d'électricité jusqu'à 200 000 foyers, a mis en exergue la fragilité des réseaux. Les collectivités déplorent leur reconstruction « à l'identique » après les intempéries de 1999 et la faiblesse des investissements. « EDF n'a investi que 6 millions d'euros quand le Syndicat d'électrification des Landes en dépensait 20 millions », relève Joël Goyheneix, conseiller général et maire de Rion-des-Landes. D'autres élus du département ont fustigé le « démaillage territorial des services publics locaux au bénéfice de centres de ressources nationaux ». « Avant, en cas de coup dur, au bout de 3 heures, les sinistrés voyaient des opérateurs locaux arriver. Là, il ne s'est rien passé pendant 3 jours », a dénoncé Henri Emmanuelli, président du Conseil général.





### L'État a-t-il manqué son rendez-vous ?

Les chiffres ont de quoi faire peur : l'équivalent de 5 à 7 années de récoltes gisent au sol et doivent être écoulées sur un marché déjà atone (crise économique, recul de la demande espagnole, etc.). Les propriétaires n'ont aucun recours : les assurances sont inabordable et les fonds de calamité agricole ne s'appliquent pas à la forêt. Après 1999 et 2009, la question de l'avenir du massif est posée. L'État a déçu par ses premières propositions : pas d'indemnités pour les sylviculteurs et une enveloppe d'un milliard d'euros, dont plus de la moitié sous forme de prêts garantis par les collectivités. Les élus locaux crient au scandale. Les sylviculteurs du Sud-Ouest menacent de ne pas reboiser.

pour en savoir plus

[www.landesinteractives.net](http://www.landesinteractives.net)

[www.dailymotion.com/cg40/1](http://www.dailymotion.com/cg40/1)

## Les Chiffres

### 173 km/h

c'est la vitesse de pointe des rafales enregistrées au plus fort de la tempête à Biscarrosse, et jusqu'à 133 km/h à Mont-de-Marsan et ses environs.

**200 000** foyers landais ont été privés d'électricité, soit 90 % des clients EDF, après le passage de Klaus. La totalité des foyers landais ne seront réalimentés que 15 jours plus tard.

**80 000** personnes sont restées privées d'eau potable.

**30 000** clients privés de téléphone fixe. Plusieurs milliers ont également été privés pendant plusieurs jours de réseaux mobiles SFR, Orange et Bouygues.

**14 000** personnes mobilisées sur le terrain le 29 janvier, dont 3 000 pompiers, 1 100 militaires, 700 techniciens RTE, 5 800 pour EDF, 1 000 pour la SNCF, 2 400 pour France Télécom et 170 personnes pour le service départemental des routes.

**200** agents du service des routes du Conseil général sur le terrain pour dégager 4 200 km de routes départementales.

**40 000** interventions de secours ont été effectuées par les sapeurs-pompiers et les renforts extra-départementaux entre le 24 janvier et le 10 février, soit plus d'une année d'activité du SDIS des Landes (22 000 interventions par an).

### 45 millions

c'est le nombre estimé de m<sup>3</sup> de bois à terre, dont **38 millions** de m<sup>3</sup> de pins maritimes. **137 000 hectares** ont été détruits à plus de 60 % et **200 000** détruits à plus de 40 %, ce qui représenterait au total **300 000 hectares** de forêt dévastés.

**53 millions** d'euros de pertes pour l'agriculture landaise, selon la chambre d'agriculture des Landes.

**25 millions** d'euros seront alloués par l'État aux huit départements agricoles touchés.

**50** entreprises landaises ont mis en place des mesures de chômage partiel liées à la tempête.

**1,4 milliard** d'euros : c'est le coût estimé par les assureurs de la tempête.

**600 millions** d'euros de prêts bonifiés par l'État et 350 millions de subventions pour venir en aide à la sylviculture.



*Intervention  
des agents du Sydec,  
le 29 janvier dernier  
sur le secteur de Herm*

## Le Sydec demande des comptes à ERDF

**le Syndicat départemental d'équipement des communes des Landes interpelle la direction régionale d'ERDF sur sa gestion de la tempête. Et pointé de nombreuses défaillances.**

Après la crise, place aux explications. Le président du Sydec, Alain Siberchicot, ne cache pas sa colère : « ERDF a failli dans sa mission de service public », lance-t-il. En cause : les multiples dommages constatés sur les lignes, après la tempête Klaus. Il rappelle les engagements d'ERDF, après l'épisode de 1999 : « Si une tempête se produisait dans les 5 ans qui suivent, l'entreprise devait être en mesure de dépanner 80 % des clients dans les 24 heures et 95 % dans les 5 jours. »

À Rion-des-Landes, où se tenait la dernière Assemblée générale du Sydec, mi-février, le dernier client a été réalimenté 16 jours après le passage de la tempête. Les raisons du désastre ? Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

sur 8 258 km de lignes à haute tension dans le département, 2 719 ont plus de 40 ans. « En tant que concessionnaire, ERDF se doit d'entretenir ses réseaux », rappelle Alain Siberchicot, pointant au passage la faiblesse des investissements du concessionnaire : en 1999, ils atteignaient 22 millions d'euros, pour tomber à moins de 6 millions en 2007. Autre point faible : le manque de réactivité des agents. En 1993, ERDF avait 10 agences opérationnelles dans les Landes. Aujourd'hui, il y en a deux fois moins. Conséquence : une proximité défaillante pour l'exploitation des réseaux et l'accueil des usagers. Enfin, le Syndicat dénonce la vulnérabilité des lignes aériennes et demande l'enfouissement d'au moins 75 % du linéaire nu existant. Certes, les groupes électrogènes (près de 500 dans les Landes) ont pris le relais temporairement « mais ce n'est qu'une solution transitoire et perturbatrice pour les usagers ».

### 5 ans pour sécuriser l'alimentation des bourgs

Pour le Sydec, l'urgence aujourd'hui est d'établir un recensement « sous 3 mois » des dégâts sur les ouvrages de distribution d'électricité. ERDF doit également s'engager sur un plan pluriannuel de consolidation

### INTERVENTION

## Le Sydec en action

- Dès le samedi matin de la tempête, mise en place d'une cellule de crise « Sydec » en liaison permanente avec celle de la préfecture. Objectif : organisation, coordination du travail des agents sur tout le territoire.

- Mobilisation d'environ 50 agents + 3 entreprises extérieures pour rétablir la production d'eau potable et la réparation des fuites sur les réseaux principaux.

- Mise en place de 40 groupes électrogènes (2 500 kW) + organisation de l'approvisionnement des groupes installés en carburants + location de matériels spécifiques.

- **Dimanche 25 au matin :** intervention de 10 équipes du Sydec pour la réparation des réseaux de distribution + 3 équipes extérieures.

- **Dimanche 25 au soir :** rétablissement de la production d'eau potable et réparation des réseaux principaux. Seuls subsistaient quelques points noirs, notamment dans la commune de Herm.

et sécurisation des réseaux « car les promesses formulées après 1999 n'ont pas été tenues », insiste Alain Siberchicot. Le Syndicat donne également 5 ans à ERDF pour sécuriser l'alimentation des bourgs de l'ensemble des communes landaises. Enfin, la question de l'organisation territoriale reste posée. Les délégués exigent qu'un service de proximité « soit rétabli pour garantir un bon niveau de connaissance technique » du patrimoine de la concession. Pour que les mêmes causes ne reproduisent pas les mêmes effets.





*En 3 semaines,  
les pompiers du département  
ont procédé à 40 000 interventions*

## « Notre force : le maillage territorial »

***Au SDIS 40,  
le maintien  
d'un service de  
proximité a  
démontré toute  
son efficacité lors  
de la gestion  
de la tempête.***

S'il y a un maillage qui n'a pas fait défaut durant la tempête, c'est bien celui des pompiers. C'est en substance le message adressé par les autorités aux 1 900 sapeurs-pompiers des Landes (professionnels et volontaires), lors du Conseil d'administration du SDIS, mi-février. En 3 semaines, les pompiers, appuyés par la sécurité civile et des renforts extra-départementaux, ont effectué 40 000 interventions (contre une moyenne de 22 000 par an). Mais au-delà des chiffres, on retiendra surtout la « très grande réactivité » des hommes. Au matin de la tempête, la quasi-totalité des 60 centres de pompiers du département étaient sur la brèche. Le maillage territorial resserré des pompiers du département a non seulement permis des interventions rapides mais aussi le maintien d'un lien très fort entre les élus et leur population. Bien souvent, le centre était le seul lieu éclairé et pourvu en eau dans les communes. « Depuis la tempête de 1999, nous avons équipé tous les centres de groupes électrogènes », explique le lieutenant-colonel Desbieys, coordinateur des opérations de secours pendant la tempête.

### **48 heures décisives**

Aux premiers coups de vent, « la priorité était de sauver les personnes, intervenir sur les incendies et désenclaver, à l'aide de tronçonneuses, les accès aux hôpitaux car les hélicoptères étaient cloués au sol », explique l'officier. « Nous avons par exemple ouvert la voie à un convoi de greffons qui devait être acheminé à l'hôpital de Bordeaux. » Les premières routes obstruées sont signalées, et petit à petit, les actions s'intensifient. « Outre les accès aux hôpitaux, l'objectif était de permettre l'acheminement des équipes ERDF et d'assurer la réalimentation en eau potable des communes. » Mais les pompiers ne se sont pas limités au dégagement des voies. « Nous avons opéré une distribution de bouteilles d'eau aux communes ou encore procédé à des accouchements d'urgence. » Fier du devoir accompli, le lieutenant-colonel Desbieys parle d'une expérience « éprouvante » mais « très enrichissante sur le plan humain ». Aujourd'hui, les pompiers n'ont pas baissé la garde et continuent à assurer la gestion de l'après-tempête, en participant au dégagement des pistes DFCI ou à la sécurisation des infrastructures touristiques.



## Course contre la montre

***Dès l'alerte météo enclenchée, le Conseil général a doublé son dispositif d'astreinte sur les routes.***

Des arbres déracinés encombrant les routes, d'autres penchant dangereusement sur les voies, des lignes sous tension arrachées, des fossés débordant d'eau... Voilà le quotidien des agents départementaux, au lendemain du passage de la tempête Klaus. Un spectacle aux allures de fin du monde qu'ils se sont efforcés d'enrayer aux premières heures d'accalmie. « Nous étions sur le pont au déclenchement de l'alerte rouge », explique Francis Larrivière, responsable des unités territoriales du département. « Notre principal objectif était de dégager les voies pour assurer le cheminement des équipes EDF et France Télécom. »

Armés de casques et de bottes, outillés de tronçonneuses et de tracteurs chargeurs, les 200 agents du département ont répété inlassablement ces mêmes gestes : couper les arbres gisant sur les voies, déblayer les résidus et remettre en état les accotements.

**« je n'ai jamais vu un tel désastre »**

Entre Mont-de-Marsan et Saint-Perdon, sur la RD 351, Pierre Labadie ne comptait plus les cadavres de pins... Les 8 premiers jours, il mettait parfois jusqu'à 5 heures pour parcourir 300 mètres de route. « Les dégâts étaient tels que nous avançons à vitesse réduite », note l'agent. Une tâche qui s'annonçait délicate par endroits tant le danger les guettait : « Nous devons être très vigilants, car il y avait des câbles partout. « Les pins étaient parfois sous tension », précise son collègue Gérard Bordenave. « En 29 ans de service, je n'ai jamais vu un tel désastre », renchérit-il. Malgré l'ampleur de la tâche, les techniciens du Conseil général sont restés philosophes : « Physiquement, ce fût un boulot harassant, mais moralement, on s'est sentis utiles. »

*Les agents des routes ont répété inlassablement les mêmes gestes*

**l'équipe « rando » en renfort**

Sur la commune de Canenx-et-Réaut, RD 53, à l'instar des autres « UTD », celle de Villeneuve-de-Marsan a reçu l'appui des équipes de la randonnée du Conseil général. « Je nous voyais mal aller travailler sur les chemins de randonnée, alors qu'il y avait d'autres urgences. C'est pourquoi nous avons mis nos hommes, une quinzaine, en alerte », explique Patrice Dedieu, chef d'équipe de la randonnée. Chargés d'apporter un appui en bras et en tronçonneuses, les hommes sont rodés. « Nous sommes outillés pour », assure Philippe, agent du service : « On connaît bien les terrains accidentés, nous savons faire fonctionner une tronçonneuse et avons les équipements et les véhicules adaptés », sourit-il. Grâce à cette mobilisation « transversale », le réseau routier a été globalement ouvert à la circulation, le 30 janvier, soit une semaine après le passage de la tempête Klaus.



## REPÈRES

**4 200 km** de routes départementales dans les Landes.

**200 personnes** du service des routes mobilisées (agents techniques, adjoints et encadrement).

**5 unités territoriales** départementales (Saint-Sever, Villeneuve-de-Marsan, Morcenx, Tartas et Soustons) + une unité spécialisée sur la 2x2 voies Mont-de-Marsan/Saint-Geours-de-Maremne.

**14 personnes** du service des randonnées venues prêter main-forte aux agents techniques des routes.



## Voies vertes : restez prudents

*L'équipe « rando » en renfort*

Les équipes de la randonnée ont entamé, début février, un laborieux marathon. Malmenées par la tempête, les voies vertes n'étaient plus qu'un amas de troncs, broussailles et branches. Entre Pujo-le-Plan et Mont-de-Marsan, les agents de la randonnée ont donc délaissé les chemins balisés pour s'atteler au dégagement des pistes encombrées. Munis de tronçonneuses, ils ont mis quasiment un mois pour avaler les 15 km de voies vertes. « Nous n'en voyions plus le bout », concède l'un des agents Jean-Marc Samson. Cette ancienne voie ferrée, transformée en piste cyclable, a sans doute été l'une des plus touchées du département. « Les travaux de bûcheronnage et de nettoyage sont achevés mais la remise en état prendra plusieurs mois.

Certains dommages risquent malheureusement d'être irréparables... », indique son collègue Hervé Loubère. Une tempête qui aura aussi laissé des traumatismes dans l'équipe. Car ici, comme ailleurs, le risque de « rebond » était omniprésent pour ceux qui manipulent l'outil. « Un de nos collègues a été blessé en coupant un arbre sur la voie verte de la Chalosse, à Gamarde-les-Bains. Après cet épisode, nous avons redoublé de vigilance », relève-t-il. Grâce à cette mobilisation humaine et technique, les pistes ont pu rouvrir début mars. Mais les agents préviennent : la plus grande prudence reste de mise pour les usagers sur l'ensemble des voies vertes.





## Au chevet des « naufragés » du rail

**À Morcenx, environ 200 voyageurs d'un TGV sont restés bloqués dans le train avant d'être pris en charge par la municipalité.**

Un mois après la tempête, les messages de remerciement affluent encore à la mairie de Morcenx. Des messages de « naufragés » du TGV Paris-Hendaye. Dans la nuit du 23 au 24 janvier — près de 200 personnes, en majorité des jeunes, se sont retrouvées bloquées en gare. En cause : des caténaires arrachées par des chutes d'arbres sur les voies. Cette escale forcée aurait pu se transformer en nuit de galère, mais c'était sans compter la mobilisation de la municipalité.

### « Des images de guerre »

Les cicatrices de la tempête seront longues à effacer sur les lignes SNCF du Sud-Ouest. Quelques jours après l'incident, le directeur de la SNCF est venu constater l'ampleur des dégâts à Morcenx. Guillaume Pépy a même parlé de « vision de guerre ». Il a donc fallu déblayer les voies de ses débris, réparer les caténaires endommagées, remettre en service la cinquantaine de passages à niveaux... Complètement paralysé pendant 8 jours, le trafic ferroviaire a ensuite repris progressivement.



*Il a fallu déblayer les voies des débris de la tempête*



« Nous les avons rapidement pris en charge pour leur offrir un petit déjeuner. Ensuite, nous les avons invités à rejoindre le centre communal Jean Jaurès, pour les mettre au chaud, leur distribuer des repas, cafés et autres gourmandises », se souvient le maire de la commune, Jean-Claude Deyres.

Une initiative appréciée par ces voyageurs d'infortune « qui, pour la plupart, ont découvert un petit village au milieu des pins », plaisante l' élu. Dans cet élan de générosité, tout le monde a été mis à contribution : la mairie, le personnel communal, des bénévoles des mouvements associatifs...

L'association morcenaïse Amicale laïque a offert à chacun deux séances de cinéma. Une petite moitié a ensuite passé la nuit au Centre de formation des apprentis de la commune. Au petit matin, au fur et à mesure du rétablissement des conditions de circulation, ils ont été acheminés par car jusqu'à Bordeaux ou Bayonne ». Avec modestie, le maire avoue simplement : « On a fait ce qu'on a pu pour eux. »

### Gare « refuge »

Solidarité et entraide ne sont pas des vains mots pour les Morcenaïses. Ironie du sort, lors de la tempête de 1999, la municipalité avait déjà hébergé 400 passagers bloqués à la gare. Mais il y a d'autres précédents dans l'Histoire, rappelle Jean-Claude Deyres. « Ici, nous avons toujours été solidaires des populations naufragées ». En 1938, Morcenx avait recueilli des républicains espagnols, contraints à l'exil en France. L'année suivante, à la veille de la seconde guerre mondiale, 600 Alsaciens déplacés atterrissaient au cœur de la Haute-Lande. « La solidarité est inscrite dans l'Histoire morcenaïse ».

## Solidarité et système D

**À l'instar de centaines de villages, la solidarité s'est organisée et le système D est devenu le quotidien des habitants de Perquie, dans le Bas-Armagnac.**

Des arbres jetés à travers les jardins, des poteaux arrachés, des routes encombrées, des fils électriques à même le sol et un village plongé dans le noir... ici, comme ailleurs, le paysage avait des airs de fin du monde. « Seuls les Christs et les Vierges du village ont été épargnés par les bourrasques », plaisante le maire de Perquie, Jean-Yves Arrestat. Mais dix jours plus tard, ce village de 370 âmes peinait encore à panser ses plaies. Des quartiers entiers s'éclairaient à la bougie, tandis que d'autres n'avaient toujours pas de téléphone.

« On a été abandonné par les services de l'État », s'indigne, l' élu.

« Aux premières heures d'accalmie, les seuls à s'être mobilisés, sont les bénévoles et les pompiers, les autres je leur mets 0 sur 10 », gronde-t-il.

« On s'y est tous mis », renchérit un habitant, Louis de Ravignan, qui a arpenté pendant des jours les routes du village, à bord de son 4x4 pour installer un groupe électrogène, donner un coup de main ou simplement prendre des nouvelles. À peine le vent retombé, les « hommes » du village se sont munis de haches, tronçonneuses, râtaux et brouettes pour couper le bois et dégager les voies. Pour le reste, les habitants s'entraidaient pour l'approvisionnement en électricité ou en chauffage.

« Ici, si votre voisin est dans la merde, il viendra vous donner un coup de main, même s'il ne vote pas comme vous », concède le maire.

### Tournée quotidienne

« J'avais 13 personnes chez moi midi et soir pendant dix jours », raconte Brigitte, une habitante du village.

## Bleu et solidaire

Fidèle à sa mission de proximité, France Bleu Gascogne s'est inscrite, dès les premières heures de la tempête, dans la chaîne de générosité.

« On savait qu'on allait trinquer. Nous avons donc décidé de prendre l'antenne samedi 24 janvier vers 5h45. Nos reporters étaient déjà sur le terrain », explique Éric Ballanger, rédacteur en chef de France Bleu Gascogne. En studio, les animateurs faisaient le lien entre les sinistrés et leurs proches, les « experts » les rassuraient, les journalistes informaient. Branle-bas de combat au standard, saturé par des milliers d'appels. Des messages d'inquiétude, des coups de gueule, mais surtout un formidable élan de générosité. « Une dame avait besoin d'un groupe électrogène pour un enfant dans un lit médicalisé. Sa demande a été satisfaite dans les minutes qui ont suivi », raconte Éric Ballanger. À travers cet épisode, « on a eu l'impression de rendre service aux gens. On est en plein dans notre mission de service public », conclut-il.

Voisines, copines ou simplement connaissances, ici les femmes se reconfortaient autour d'un poêle d'appoint, après la « tournée » quotidienne.

Pendant plusieurs jours, elles ont frappé à toutes les portes. « On allait voir les personnes âgées, les femmes avec enfants, leur apporter du pain, des bouteilles d'eau ou un peu de soutien », explique l'une des hôtes, Sandrine. « C'est fatigant mais nécessaire », renchérit Emma. Dans la confusion, l'optimisme et la bonne humeur ne les ont pourtant jamais quittées. « Dans notre malheur, on rigole bien », concède Brigitte. « Deux jours après la tempête, on a même ouvert le champagne.

On venait de terminer de nettoyer la route principale du village. »

*Les dégâts sur le massif forestier semblent, à première vue, inestimables*



**12 millions d'euros de pertes pour les communes forestières**

Réunis en assemblée extraordinaire début février, à Arjuzanx, les 195 élus forestiers du département ont évalué les pertes communales à 12 millions d'euros.

Les maires ont également pris un certain nombre de dispositions : ne plus couper le bois frais, aménager des aires de stockage arrosées pour conserver les bois abattus et obtenir un prix interprofessionnel pour ne pas devoir subir le marché.

## Carnage dans les pins

**À Rion-des-Landes, la tempête a balayé les deux tiers du massif et a plongé 90 % de la commune dans le néant**

Didier Gourgues s'affaire dans ce paysage de désolation au milieu des arbres déracinés. Le regard hagard, le responsable de la forêt communale de Rion-des-Landes n'en revient toujours pas. Au fil des kilomètres, ce même tableau : des pins, parfois centenaires, gisent au milieu du massif comme de vulgaires allumettes, les routes sont tapissées de branches et d'aiguilles.

« Ça me fait mal au ventre. Ça fait 18 ans que je m'occupe de cette forêt. Ces pins, ce sont un peu les miens », s'émeut-il. Avec leurs pieds détrempés et leurs têtes arrachées, les 10 000 hectares de pins de Rion ont mal résisté aux violentes bourrasques. Route de Villenave, nous nous aventurons sans doute dans la zone la plus sinistrée.

« Ici, les arbres étaient plantés sur des anciens champs, au sol très riche. Ils ont poussé très vite, leur bois est donc beaucoup plus tendre et fragile », explique-t-il.

« Ce qui me fait le plus mal, c'est que beaucoup d'entre nous ne reverrons jamais la forêt comme nous l'avons connue ».





*Le maire de Rion-des-Landes, Joël Goyheneix fait l'inventaire des zones les plus affectées par la tempête*

## 5 000 hectares de bois à terre

Environ 5 000 hectares de bois ont été ravagés par les intempéries. « Nous n'aurons aucune coupe à faire durant 5-6 ans. Pour la commune, cela représente un manque à gagner de 2,4 millions d'euros », se désole le maire de Rion Joël Goyheneix. Pour combler les pertes, la mairie a décidé de baisser les subventions aux associations de 20 % et pourrait aussi suspendre tous ses programmes d'investissements. La tempête a aussi fragilisé les 300 propriétaires fonciers de la commune. « Contrairement à ce qu'on croit, beaucoup de nos propriétaires sont des gens modestes. Aujourd'hui, ils sont ruinés », ajoute-il, « sans compter tous les emplois induits, qui se chiffrent à plus de 500 ».

## « Défaillances » de l'État

Outre les dégâts sur la forêt, les intempéries ont plongé 90 % de la commune dans le noir. « L'électricité a été ramenée dans le dernier foyer deux semaines après les intempéries », lâche, amer, Joël Goyheneix. Il s'élève aussi contre certaines « lacunes » et « défaillances ». « Au lendemain de la tempête, on s'est débrouillés tout seuls, ce sont les bénévoles qui ont fait tout le boulot. Si on avait attendu l'État, nous aurions plus de morts aujourd'hui. » L'élu regrette l'absence d'agents-électriciens et des secours durant les premières heures de crise : « Je ne les ai aperçus qu'au 4<sup>e</sup> jour, alors que les hommes étaient dans le département, mais ils attendaient l'ordre de la Préfecture ». Et de rappeler les engagements d'EDF, au lendemain de la tempête de 1999 : « EDF avait promis de réviser sa politique technique et s'engageait même, en cas de nouveau coup dur, à rétablir 80 % des réseaux endommagés dans les 24 heures et 95 % dans les 5 jours. Nous sommes loin du compte ».

**Olivier Bruhnes**  
*prend sa plume en hommage aux sinistrés de Rion*

## Ne perdez pas l'espoir !

En résidence artistique à Rion-des-Landes, le comédien et metteur en scène Olivier Bruhnes a témoigné dans une lettre aux Rionnais sa solidarité. « Je pense à votre chagrin, à votre perte. À l'immense terreur de voir tout s'envoler sans pouvoir rien y faire. Au paysage ancien qu'on ne reverra plus. (...) Mais j'ai aussi senti l'énergie vitale peu commune qui anime les landais, leur force de caractère, leur puissance intérieure rare. Je suis persuadé, qu'après le deuil, vous saurez tirer de ce désastre une vitalité renforcée, une solidarité hors normes. (...) Ne perdez pas l'espoir, il y a des merveilles au fond de vos cœurs. C'est votre force.



**Xavier Fortinon,**  
CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON DE MIMIZAN

## « L'État n'a pas pris la mesure du phénomène »

propos recueillis par  
CATHERINE ACHER

**Pour la deuxième fois en dix ans, la sylviculture landaise a été frappée de plein fouet. Si, en terme de volume, les dégâts restent difficiles à chiffrer, l'impact économique s'annonce, lui, désastreux. L'éclairage de Xavier Fortinon, conseiller général du canton de Mimizan et « référent » sur la filière bois.**

**Comment accueillez-vous les mesures annoncées, le 12 février, par le ministre de l'Agriculture Michel Barnier ?**

La déception est à la hauteur du décalage entre les annonces et la réalité. L'État n'a pas pris la mesure du désastre économique et écologique. D'abord, il y a erreur sur les chiffres, ensuite le système de prêts bonifiés est inadapté et la garantie des collectivités, à la hauteur demandée, est irréaliste. Par ailleurs, l'absence de mesures d'indemnisation pour les sylviculteurs met en péril l'avenir de la forêt landaise. Finalement, j'ai l'impression que le gouvernement copie les mesures de 1999, sans prendre en compte le phénomène de répétition.

**Dans quel état d'esprit les sylviculteurs se trouvent-ils aujourd'hui ?**

Ils sont découragés. Ceux qui ont connu 1999 et 2009 se demandent si ça vaut encore le coup de reboiser. Quand vous plantez un pin, il commence à produire des revenus au bout de 20 ans. Ce n'est pas un bien économiquement assurable et il ne rentre pas dans les procédures de catastrophe naturelle, ce qui signifie que beaucoup font face à une perte sèche. Il y a un risque que les propriétaires rendent les armes, faute de moyens.

PLUS D'INFOS : [www.landes.org](http://www.landes.org)



**En termes de récolte, à combien peut-on chiffrer les dégâts causés par la tempête dans le massif forestier ?**

Il est encore difficile de chiffrer le volume de bois à terre, mais on évalue à 300 000 le nombre d'hectares ravagés, ce qui représente en moyenne 45 millions de mètres cubes, dont 38 millions de pins maritimes, et 5 à 7 années de récolte. Sans compter qu'il y a des zones du département touchées parfois à plus de 80 %. C'est une catastrophe économique mais aussi écologique, car la forêt est un piège à carbone et une énorme pompe à eau.

**Quelles sont les conséquences pour l'industrie forestière ?**

Contrairement aux autres régions, le massif landais est une forêt cultivée, à la base d'une économie industrielle. Dans les Landes, la sylviculture est l'un des piliers économiques. Si dans cette chaîne, vous avez un maillon faible, c'est toute la filière qui est à terre. Aujourd'hui, la perte est estimée à 1,5 milliard d'euros.





## REPÈRES

En Aquitaine, la forêt couvre **1,7 million** d'hectares, dont 1 million cultivé en pins maritimes. La filière bois représente un chiffre d'affaires de **2,6 milliards** d'euros, **34 000** emplois directs et **20 000** sylviculteurs.

### La filière trouvera-t-elle des débouchés ?

Avant la tempête, la filière du bois était déjà confrontée à une crise importante, avec sa vague de chômage partiel. En 1999, la croissance avait permis d'absorber rapidement tout le bois accumulé après la tempête, en France mais aussi en Espagne. Dix ans plus tard, la situation est différente : l'économie tourne au ralenti et la demande espagnole a fortement reculé. S'il s'avère difficile d'écouler, il faudra alors stocker. Mais les volumes sont beaucoup plus importants qu'en 1999. Dans l'idéal, il faudrait pouvoir conserver près de 10 millions de mètres cubes, en particulier le bois d'œuvre, dont l'exploitation est la plus urgente. De façon générale, pour assurer la survie de la filière, l'État doit prendre la mesure du problème et donner satisfaction aux sylviculteurs par l'indemnisation. La solidarité nationale doit désormais se mettre en place pour stocker, valoriser et organiser la reconstitution du patrimoine forestier.

» **C'est une catastrophe économique mais aussi écologique, car la forêt est un piège à carbone et une énorme pompe à eau. »**

### Encourager le marché de la construction peut-il être une solution ?

Le bois de construction est un marché porteur qui mérite d'être davantage investi. Jusqu'à présent, les industriels n'étaient pas convaincus de la qualité du pin maritime, alors que c'est un bois qui a démontré ses qualités techniques et esthétiques. Un pôle de compétitivité réfléchit à une valorisation en ce sens.

### Comment faire pour rendre les forêts plus résistantes ? Faut-il revoir les méthodes de reboisement ?

À chaque crise, on a la manie de vouloir tout repenser. Peut-être y a-t-il une réflexion à mener sur le devenir de la forêt landaise, en améliorant la génétique ou la résistance aux vents. Mais d'après les nombreuses recherches, menées notamment par l'INRA, il est très vite apparu que le pin maritime est le mieux adapté au massif sableux de notre région. Le sol est trop pauvre pour envisager une exploitation de la même ampleur d'autres essences.

## SYLVICULTURE

# Le compte n'y est pas

*En visite à Marquèze jeudi 12 février, le ministre de l'Agriculture Michel Barnier a annoncé une enveloppe de 600 millions d'euros sous forme de prêts bonifiés et seulement 350 millions d'aides directes.*



Henri Emmanuelli lors de la visite de Michel Barnier : « Une grosse erreur de calcul »

« Découragés », « amers », « frustrés »... Les sylviculteurs sont ressortis désabusés de leur réunion avec Michel Barnier, jeudi 12 février, à l'écomusée de Marquèze. « On a l'impression qu'on ne parle pas de la même catastrophe », a déclaré le secrétaire général adjoint du syndicat des sylviculteurs, Éric Dumontet à l'issue de la table ronde. La profession réclamait l'indemnisation des propriétaires touchés par la tempête. Une proposition retoquée par le gouvernement, qui préfère reporter le débat.

« En 1999, nous avons déjà fait des propositions pour instaurer un système d'assurances, qu'on nous a toujours refusé », regrette Éric Dumontet. Mais l'autre point noir, c'est l'enveloppe d'un milliard d'euros annoncée par le Gouvernement. 600 millions d'euros, sous forme de prêts bonifiés, seront alloués à l'exploitation du bois et à son stockage. À y regarder de plus près, 500 millions d'euros feront l'objet d'une garantie à hauteur de 80 % des collectivités locales. En clair, le ministre demande aux régions et aux départements de porter cette garantie, jusqu'au vote d'une loi de finances rectificative.

Une mesure qui fait bondir le président du Conseil général et député des Landes, Henri Emmanuelli : « Je ne comprends pas qu'on demande aux collectivités de se porter garantes, ne serait-ce que temporairement. Cette proposition n'est pas crédible car nous serions obligés d'augmenter la pression fiscale pour assurer le remboursement de ces prêts. Je regrette que nous n'ayons pas le même traitement que les banques ou le secteur automobile. » Par ailleurs, Michel Barnier annonce le déblocage de 300 millions d'euros sur 8 ans pour « favoriser la replantation du massif forestier ».

« Une grosse erreur de calcul », rétorque Henri Emmanuelli, compte tenu du volume de bois à terre ».

### « Un mauvais brouillon »

Quelque 60 millions d'euros seront aussi consacrés cette année à la « constitution de plates-formes de stockage et au transport du bois ». La Défense mettra à disposition, dans une première phase, 250 hectares pour stocker les chablis. Pour les entreprises sinistrées, l'État prendra en charge 100 % du chômage partiel. L'État assurera le recrutement de 500 ingénieurs et techniciens pour le nettoyage des forêts. De plus, les mesures fiscales mises en œuvre après 1999, pour aider la filière, seront



reconduites. Michel Barnier a également assuré que l'État versera une contribution aux communes amputées de leurs recettes forestières. Mais il fixe la barre à 10 % des revenus dans leur budget. « Avec des mesures pareilles, la plupart des communes ne pourront pas boucler leur budget cette année », s'inquiète Pierre Darmanthé, président de l'Association départementale des communes forestières ». Finalement, « l'État n'a pas conscience de l'ampleur de cette tempête », note Jean-Pierre Dufau, député des Landes. « C'est un mauvais brouillon. Nous allons repartir et traiter le problème sérieusement. » « Je reste disponible pour accompagner et compléter », a assuré de son côté le ministre, qui « ne ferme pas la porte » à des ajustements.



*En quelques heures, la tempête a balayé tous les efforts consentis depuis 3 ans par ce couple de Benquet.*

## 25 millions pour l'agriculture

Les agriculteurs de la région ne sont pas oubliés. Sur ce volet, les acteurs sont ressortis globalement rassurés : « tout n'est pas parfait, mais nous sommes engagés dans un dialogue constructif », relève Henri Emmanuelli. Le secteur bénéficiera de 25 millions d'euros d'aides pour les 8 départements touchés. Sur cette enveloppe, 7 millions d'euros seront consacrés à un fonds d'allègement des charges sur les échanges des prêts professionnels, 3 millions pour le report de charges sociales et 6 millions pour indemniser les pertes de production des éleveurs. « Ces trois premières aides sont plafonnées à hauteur de 7 500 euros », précise Michel Barnier. Par ailleurs, 9 millions d'euros, non soumis à ce plafond, sont des aides d'investissement avec 6 millions pour réaménager les élevages et 3 millions pour reconstruire les abris nécessaires aux productions végétales (maraîchage, horticulture ou production de tabac, etc.) selon le ministre.

## ÉLEVAGE

### « On a pris un gros coup »

Un mois et demi après la tempête, Christine Tarreto et Guy Lagarde sont toujours dans l'expectative. Sur leur exploitation de 17 hectares, à Benquet, le couple ramassait les canards par centaines, au lendemain de la tempête. Les poussinières, les cabanes et les salles et tunnels de gavage... rien n'a été épargné par la force des vents. « Il y avait des canards partout. On les confondait même avec les lambeaux de laine de verre dispatchés sur l'ensemble du terrain », raconte la jeune agricultrice. Et pour ceux qui ont survécu, le choc est tel que le rendement ne sera pas à la hauteur. « Ceux-là ne feront pas de foie, ils sont trop stressés, d'autres sont tombés malades à cause du manque d'eau », déplore Guy. Un manque à gagner estimé à plusieurs dizaines de milliers d'euros. Sans compter la perte sèche en matériel et la remise en route de l'outil de travail « qui prendra au minimum 6 mois ». « Nous avons contracté un prêt de 400 000 euros sur 15 ans. Aujourd'hui, la production s'arrête. Je paie comment ? Je vis comment ? Le courage, il y est. C'est l'argent qui manque ».

### » Si je n'ai pas le choix, je repartirai à l'usine »

Christine a créé son exploitation il y a trois ans avec son compagnon. « J'ai quitté l'usine pour repartir à zéro ». Aujourd'hui, elle remet tous ses projets en question. Car, quelque soit le verdict des assureurs, elle redoute des lendemains difficiles.

### 26 millions de pertes

La filière agricole a subi un lourd préjudice après le passage de Klaus. Les pertes se chiffrent à plus de 56 millions d'euros. Les palmipèdes paient le plus lourd tribut, avec un déficit de 26 millions d'euros. Pour les volailles, le manque à gagner est de l'ordre de 9,5 millions d'euros, 3 millions pour l'accoupage. Pour ces professions, le plus gros problème, souligne Guy Bergès, conseiller général du canton de Roquefort et ancien accouveur, c'est « le nombre important de bâtiments détruits ». « Le redémarrage de l'activité reposera en partie sur la remise à niveau du parc », selon lui, rappelant toutefois que « la moitié des abris ne sont pas assurables ». Malgré ces sombres données, cet ancien de la filière veut garder espoir : « Je connais bien la profession. Ce sont des gens capables de se relever, qui croient en leur métier ». Concernant les autres productions animales, les porcins ont subi une perte de 1,2 millions d'euros, les bovins, 480 000 euros, ovins et caprins, 60 000 euros et l'apiculture, 470 000 euros. Les productions végétales sont, elles aussi, affectées, à des degrés divers.









*Henri Emmanuelli observe les dégâts de la tempête en survolant le massif forestier*



*Le passage de Klaus laisse un spectacle de désolation*





*L'armée est venue en aide aux communes les plus touchées pour dégager les accès*



*Les plus jeunes en action pour*



*Dans le secteur de Benquet, des élevages ont perdu leur toiture*





*dégager l'aire de jeux de Sainte-Foy*



*Klaus n'a pas évité les palombières se trouvant sur son passage*



*La forêt landaise en chablis*



*Les racines de certains arbres n'ont pas cédé, les arbres ont été déchiquetés*





*À Moliets la côte landaise envahie par le sable*



*Le passage de la tempête dans l'agglomération de Mont-de-Marsan*





*Très présent sur le terrain le Sydec a permis de réalimenter en eau potable de nombreux foyers*





*La force des vents et la chute des arbres ont fait céder des poteaux électriques en béton*



*Une entreprise du Finistère venue prêter main-forte aux Landais*



*À Souppesse l'intervention des Anglais est nécessaire pour la remise en service des lignes*



## GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL GÉNÉRAL

### GROUPE

## Parti Socialiste

### LES FRANÇAIS ET LA RELANCE

Un sondage BVA du 18 février commandé par les *Échos* et France Info nous informe clairement sur les sentiments des Français après le plan de relance de Nicolas Sarkozy...

Les mesures proposées par le Parti socialiste (et proposées par la plupart des gouvernements européens) sont plébiscitées (y compris par les sympathisants de droite).

Hausse du SMIC :

65 % d'opinions favorables.

Rééquilibrage de la répartition des bénéfices entre patrons, actionnaires et salariés :

69 % d'opinions favorables.

Les mesures annoncées par le président de la République sont rejetées (y compris par les sympathisants de droite).

Ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux :

25 % d'opinions favorables.

Supprimer la taxe professionnelle :

30 % d'opinions favorables.

Mais par pur dogmatisme, par fidélité à une idéologie libérale pourtant partout remise en question... le Gouvernement s'entête !

Tous les Landais qui ont vécu la tempête ont pourtant pu regretter les services de proximité (EDF et France Télécom) que nous connaissions hier ; tous les Landais ont pu mesurer à quel point la recherche de profits systématiques conduit à négliger l'entretien des lignes électriques et téléphoniques... Tous les Landais ont pu constater qu'en cas de crise on retournait essentiellement vers le service public (mairies, pompiers, armée, etc.).  
Tous les Landais... ou presque !

### GROUPE

## Parti Communiste

### APRÈS LA TEMPÊTE, LES CHOIX À FAIRE

Face à la violence inégalée de la tempête Klaus dans notre département, il faut saluer l'importance de l'élan de solidarité qui s'est manifesté pour parer au plus pressé.

Élus locaux, agents communaux, bénévoles et personnels des services publics et des secours ont joué un rôle déterminant dans cette épreuve. Cette catastrophe a révélé avec une grande acuité le besoin, l'utilité des collectivités territoriales et de services publics performants.

Le fait que des services publics de proximité aient disparu, que le nombre d'agents et de responsables de terrain ait été réduit rend les tâches d'intervention et de réparation plus difficiles, plus longues.

Aujourd'hui, on peut mesurer les conséquences des décisions prises ces dernières années dans le cadre des traités de Maastricht et de Lisbonne ; les directives européennes ont affaibli les services publics, tels EDF et surtout France Télécom, victime de la privatisation.

Ces choix doivent être remis en cause.

Nous avons besoin de services publics modernes et efficaces, d'un véritable maillage territorial de proximité.

Les communistes qui se sont opposés à ces traités et à ces choix de privatisation et de rentabilisation, invitent les citoyens au rassemblement en faveur d'une construction européenne sociale, faite de coopération et de solidarité afin de mieux répondre aux besoins des gens. Dans l'immédiat, la solidarité nationale doit être à la hauteur de la catastrophe.

- C'est le but de la demande d'une mission d'information parlementaire sur les conséquences de la tempête.

- Les centaines de milliards d'euros versées aux banques, à l'occasion de la crise financière, doivent aussi servir à réparer les dégâts causés par la tempête avec des aides d'urgence pour la forêt, l'agriculture et les particuliers qui ne disposent pas de garanties suffisantes. Des mesures d'urgence – valorisation du bois, garantie de son prix, réactivation et création de centres de stockage, mise à disposition de moyens de transports efficaces par la SNCF – peuvent être prises. Pour l'agriculture, le Gouvernement doit ouvrir droit aux indemnisations par fonds de garantie des calamités, à des mesures sociales et à de la trésorerie abondée par les banques agricoles.

### GROUPE

## UMP Nouveau Centre

### UN DÉBUT D'ANNÉE BIEN DIFFICILE !

Le 24 janvier dernier, la tempête Klaus s'est abattue sur les Landes, balayant tout sur son passage. En plus des nombreux préjudices domestiques, ce sont notamment trois pans essentiels de notre économie qui se trouvent anéantis : l'aviculture (plus de 400 000 volailles mortes), la sylviculture (300 000 ha de pins détruits) et le tourisme (de nombreux campings saccagés par la chute des arbres à 3 mois du début de la saison). Pour autant, nous ne pouvons pas nous laisser aller au dépit et à la résignation.

Nous avons su démontrer (élus, bénévoles, services de l'État, etc.), durant ces dernières semaines, notre capacité de mobilisation et de solidarité. Alors oui, le challenge de la reconstruction sera long, difficile et coûteux mais les Landais ont la volonté et le courage de relever ce nouveau défi. Ensemble, nous devrions y parvenir rapidement.

### MAUVAIS PLAN

Tourné vers la relance de la consommation, le plan Aubry consiste à distribuer l'argent à tout le monde sans contrepartie d'activité supplémentaire.

Au-delà des gestes généreux :

- offrir un chèque de 500 euros à chaque Français (alors même que ces derniers sont inquiets, il y a fort à parier que cette disposition irait vers l'épargne et non à la consommation) ;
  - augmenter le SMIC de 3 % (ce serait une mesure inadaptée, dangereuse pour l'emploi, qui freinerait la compétitivité des entreprises, déjà fragilisée par la crise) ;
  - baisser la TVA (il s'agirait d'une mesure coûteuse et sans impact sur le porte-monnaie des ménages) ;
  - sans parler encore de la suppression des mesures fiscales adoptées en 2007 (ce qui équivaldrait à une augmentation des impôts de 11 milliards d'euros) ;
- il convient de garder la tête froide et de tenir compte des réelles difficultés économiques du pays avec pragmatisme. Ce plan montre combien nos socialistes ne savent répondre aux problématiques de crise que par des propositions inadaptées et d'un autre temps.

## Confortable et écolo

Dotés de 51 sièges ergonomiques en tissu, avec accoudoirs escamotables, la « ligne express » répond aux nouvelles normes d'accessibilité : système de plate-forme élévatrice pour les personnes en fauteuil et annonces sonores et visuelles, grâce à des girouettes. Climatisés, les véhicules respectent la norme Euro 4, fixant des conditions très strictes en matière de rejet atmosphérique.



Les bus de la ligne Express sont en circulation depuis le 2 mars

**Fréquence, rapidité  
et prix attractif :  
la ligne express  
Mont-de-Marsan / Dax  
est la solution  
pour tous ceux  
qui cherchent  
une alternative  
propre et pas chère  
à la voiture.**

### Tarifs et horaires

**2 euros**  
le trajet,  
**15 euros**  
la carte de 10 trajets,  
**40 euros**  
l'abonnement  
mensuel.

Ticket  
et cartes en vente  
dans les agences RDTL.

pour en savoir plus [www.rdtl.fr](http://www.rdtl.fr)

## Voyage express à 2 euros

À Paris, 2 euros, c'est le prix d'un expresso. Dans les Landes, c'est celui de la Ligne Express Mont-de-Marsan / Dax (contre 9,75 euros auparavant). « Cette idée est née l'été dernier quand le prix du baril du pétrole atteignait 140 euros », explique le président du Conseil général, Henri Emmanuelli. « On s'est dit que nous devions agir sur le pouvoir d'achat des ménages, et en particulier le budget transport. De plus, cette ligne s'inscrit dans une dynamique de développement durable ». À raison de 6 départs quotidiens dans les deux sens, du lundi au vendredi, la Ligne Express vous accueille dans ses véhicules nouvelle génération dotés d'un habillage moderne. Aux heures d'embauche et de débauche, elle part des arènes ou de la gare SNCF à Mont-de-Marsan et de la gare de Dax. À l'arrivée, la correspondance est assurée avec les bus montois TUM ou dacquois Urbus. Sur son chemin, la navette dessert les aires de covoiturage de Saint-Vincent-de-Paul et de Bégaar. Outre le ticket à 2 euros (contre 9,75 euros), le carnet de 10 trajets ne vous coûte que 15 euros et l'abonnement mensuel 40 euros. Avec cette nouvelle tarification, un Landais qui effectuerait quotidiennement ce trajet via la Ligne Express ne déboursait que 500 euros par an, contre 4 300 euros avec son véhicule personnel.

### 14 000 véhicules par jour

Laissez-vous conduire, profitez-en pour lire, étudier ou... dormir. Aussi rapide que la voiture (environ 45 minutes), la navette présente nombre d'avantages, qu'Éric Chapon, directeur de la RDTL résume en deux mots « facilité et rapidité ». De plus, vous faites un geste pour l'environnement. Après le succès du covoiturage, « tous les moyens sont bons pour qu'on prenne l'habitude de laisser sa voiture au garage », note Éric Chapon. À ce jour, environ 14 000 véhicules transitent quotidiennement entre Dax et Mont-de-Marsan. Des statistiques qui pourraient fléchir avec l'arrivée de la Ligne Express.

### Nouveau réseau à l'automne

La Ligne Express n'est que la première étape d'un nouveau réseau qui devrait voir le jour à l'automne 2009. Il s'articulera autour de 3 types de ligne : 6 lignes structurantes (Mont-de-Marsan - Dax ; Mont-de-Marsan - Hagetmau ; Dax - Saint-Sever ; Bayonne - Vieux-Boucau ; Dax - Capbreton ; Dax - Vieux-Boucau), 2 lignes de « rabattement » opérationnelles en septembre (Biscarrosse - Ychoux et Mimizan - Labouheyre - Sabres), et 9 lignes qui circuleront à l'intérieur même des bassins d'emplois. Au prix de 2 euros également, leur fréquence variera en fonction de la saison : de 2 à 13 allers-retours pour les lignes les plus chargées. L'objectif du département et de la RDTL est de passer de 90 000 à 200 000 trajets par an.



*Le Conseil général a décidé de ne pas faire évoluer les taux d'imposition pour préserver le pouvoir d'achat des ménages*

## Maintenir le niveau d'investissement



### TEMPÊTE

#### 5 millions pour les communes

Face à l'ampleur des dégâts causés par la tempête, l'assemblée départementale, réunie le mardi 27 janvier en session extraordinaire, a décidé la création d'un fonds de solidarité départementale destiné aux communes.

Le Conseil général aidera ainsi à financer les dommages non indemnisés. Ce fonds sera doté dans l'immédiat de 5 millions d'euros, qui se répartiront ainsi :

**1,5 million d'euros**  
en section de fonctionnement

**3,5 millions d'euros**  
en section d'investissement

**Dans un contexte économique et social particulièrement difficile, le Conseil général va accentuer ses investissements en soutenant l'économie locale.**

**Il lancera cette année plus de 121 millions d'euros de programmes d'investissements nouveaux.**

Parmi les investissements, 61 millions d'euros sont inscrits au budget 2009 au titre des programmes réalisés en maîtrise d'ouvrage directe. On peut citer notamment pour les infrastructures routières la liaison A63 avec l'échangeur d'Ondres, le contournement par l'est de Dax, la suppression du passage à niveau à Morcenx, la dénivellation des carrefours de Rivière et d'Angoumé et les aménagements ponctuels des carrefours de la rocade de Mont-de-Marsan.

L'effort d'investissement sur les collèges sera maintenu avec quatre nouveaux collèges : Sainte-Marie-de-Gosse, Saint-Geours-de-Mareme, Saint-Paul-lès-Dax et Biscarosse. Sans oublier l'opération « un collégien, un portable » avec l'équipement complet du collège de Biscarosse, ainsi que l'achat de matériel nouvelles technologies.

De nombreux chantiers seront lancés dans l'enseignement supérieur, le secteur social, mais aussi dans la filière glisse avec la naissance du siège de la Fédération de Surf à Hossegor.

### Le RSA au 1<sup>er</sup> juin

En matière de fonctionnement, les dépenses sociales représentent 46 % du budget et 58 % du budget de fonctionnement. Cette caractéristique, déjà très présente dans la structure budgétaire des départements, a été renforcée par les compétences nouvelles qui ont dû être intégrées ces dernières années :

APA, RMI, prise en charge du handicap. Alors que deux nouvelles réformes devront être intégrées en 2009, la réforme de la tutelle des majeurs et, à compter du 1<sup>er</sup> juin, le revenu de solidarité active (RSA), la question du financement de ces actions compensé partiellement par l'État est toujours d'actualité. Ainsi, pour le RMI, malgré le Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion, le différentiel entre dépenses et recettes s'élève, fin 2008, à 9,5 millions d'euros.

### Stabilité des taux

La stabilité fiscale est à nouveau la règle cette année, comme en 2007 et 2008. Les élus du Conseil général ont donc décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Objectif : ne pas pénaliser les ménages dans un contexte de crise économique. Rappelons que le montant de la fiscalité départementale concernant les particuliers (taxe d'habitation et taxe sur le foncier bâti) est le plus faible de la région avec une contribution moyenne de 147,2 euros/habitant, pour une moyenne régionale de 160,2 euros/habitant.

Par ailleurs, la bonne santé financière du département, en particulier son faible niveau d'endettement, va permettre au Conseil général de maintenir un haut niveau d'investissement, par un recours à l'emprunt.

**ROUTES/TRANSPORTS****35,9** MILLIONS  
D'EUROS**ÉDUCATION,  
JEUNESSE ET SPORTS****66** MILLIONS  
D'EUROS**15** CULTURE  
MILLIONS  
D'EUROS**36,5** INSERTION  
MILLIONS  
D'EUROS**36,3** ENFANCE  
ET FAMILLE  
MILLIONS  
D'EUROS**31,7** PERSONNES  
HANDICAPÉES  
MILLIONS  
D'EUROS



**PERSONNES ÂGÉES**

**62** MILLIONS

D'EUROS

**TECHNOLOGIES  
DE L'INFORMATION  
ET DE LA COMMUNICATION**

**2,2** MILLIONS

D'EUROS

**ÉCONOMIE ET EMPLOI**

**16** MILLIONS

D'EUROS

**ENVIRONNEMENT**

**32** MILLIONS

D'EUROS

**AGRICULTURE**

**7** MILLIONS

D'EUROS

**TOURISME  
ET THERMALISME**

**4** MILLIONS

D'EUROS

**EAU ET ASSAINISSEMENT**

**5,6** MILLIONS

D'EUROS

**BUDGET 2009**

**416** MILLIONS  
D'EUROS

**INVESTISSEMENT**  
**105** MILLIONS D'EUROS

**FONCTIONNEMENT**  
**311** MILLIONS D'EUROS



*Le frichti de Fatou*



● 22 AVRIL

**MORCENX**

● 30 AVRIL

**MONT-DE-MARSAN**

### L'écocitoyenneté racontée aux enfants

Deux spectacles bien différents pour expliquer aux enfants (et à leurs parents) la responsabilité des hommes dans l'avenir de la planète. « Poubelle la vie » est une comédie musicale sur le tri sélectif et le recyclage des déchets : la famille Pollutout vit sur une décharge sauvage... Arrive Super Trimalin qui lui apprendra comment trier pour sauver notre planète d'un désastre écologique. Conte solidaire écologique, « Entre miel & pierres » met en scène plusieurs disciplines artistiques : danse, chansons, vidéos et marionnettes. Le parti-pris esthétique fait en permanence appel à l'imaginaire des petits et des grands sans recours inutile à l'anecdote. Un grand moment de spectacle !

Reservations auprès de l'Office de Tourisme de Morcenx au 05 58 04 79 50 ou de Mont-de-Marsan au 05 58 05 87 38

● 13 MARS

**SAUBRIGUES**

### Le frichti de Fatou

De son enfance au bled en Algérie à sa vie de femme parisienne émancipée, Fatou (Faïza Kaddour) raconte son histoire et à travers elle, celle de son pays. Elle s'appuie sur ses racines et son « frichti » pour s'affranchir de son passé et concilier ses deux cultures si différentes. Agnès Duvivier l'accompagne dans ce voyage à la fois drôle et sensible icale (violoncelle, contrebasse).

Reservations auprès de l'Office de tourisme du Pays Tyrossais au 05 58 77 12 00

● 7 MAI

**DAX**

### Acide lyrique

Amateurs d'art lyrique et non-initiés, venez goûter au plaisir d'écouter le récital parodique d'Acide lyrique. Cet ensemble toulousain (une mezzo-soprano, un ténor, un baryton et un pianiste) revisite à l'envi le répertoire classique et la variété française.

Reservations à la Régie municipale des fêtes et des spectacles au 05 58 909 909

● 25 AVRIL

**SAUBRIGUES**

### Bélou, un spectacle de marionnettes

Le spectacle de marionnettes de la compagnie Breloque et Bricole de Soustons illustre le thème de la séparation des parents vue par un enfant : que se passe-t-il dans la tête de Bélou, petite fille de 8 ans, dont les parents sont séparés ?

Reservations auprès de l'Office de Tourisme du Pays Tyrossais au 05 58 77 12 00

● 17 MARS

**DAX**

### Balé de Rua, danses et percussions brésiliennes

Issu des rues nord-américaines, de la capoeira et de la samba, le langage de ces interprètes se nourrit également de leurs racines africaines et de leur quotidien, la plupart d'entre eux ayant vécu de petits métiers dans les favelas. Sur des musiques originales qu'ils ont composées avec Vincent Artaud et Nana Vasconcelos et certains grands airs de sambas, les danseurs du Balé de Rua s'accompagnent eux-mêmes à grand renfort de percussions.

Reservations à la Régie municipale des fêtes et des spectacles au 05 58 909 909

*Acide lyrique*





Rokia Traoré



● 27 MARS

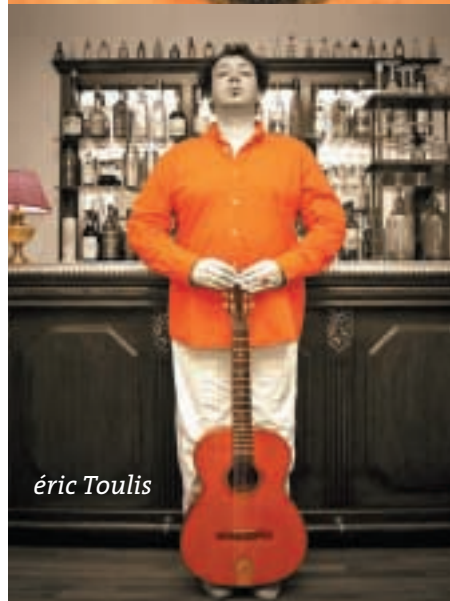
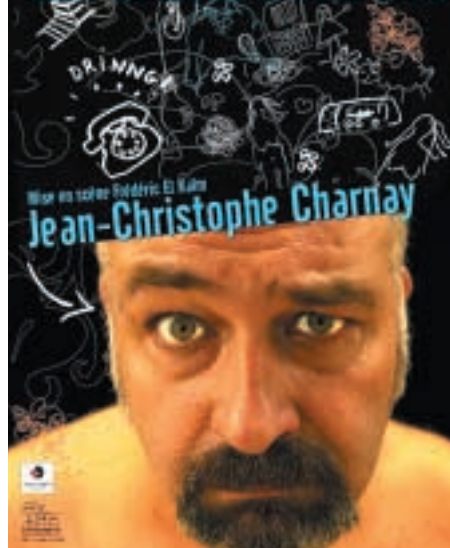
**MIMIZAN**  
Musique du monde  
avec Rokia Traoré

Rokia Traoré, auteur-compositeur-interprète, se distingue par son style mêlant tradition malienne et modernisme occidental. Son univers personnel est empreint de rythmes ancestraux, de percussions vocales et de n'goni derrière des paroles chantées en bambara, en français ou en anglais – une reprise magnifique de « The Man I Love » de Billie Holiday. La chanteuse privilégie le minimalisme qui permet à sa voix délicate de faire passer le message contenu dans les paroles.

Réervations au Théâtre  
Le Parnasse  
au 05 58 09 93 33

pour en savoir plus [www.landes.org](http://www.landes.org)

**LE DENICHEUR**



éric Toulis

● 25 ET 26 AVRIL

**MORCENX**  
Festirues 2009

Festirues à Morcenx, ce sont 25 spectacles gratuits dans les rues de la ville à partir du samedi 14h. Au programme de cette 9<sup>e</sup> édition (sous réserve) : « Lougarock », spectacle poético-fantastique sur de la musique rock ; cirque de rue avec l'Association Animakt ; clowns par Heyoka Théâtre ; humour et chansons avec les Dolipranes ; mime avec la compagnie Sivouplait ; théâtre de rue avec la compagnie du Deuxième et la Compagnie Zinc Zinc.

Renseignements auprès de  
l'Office de tourisme de Morcenx au  
05 58 04 79 50  
et programme détaillé sur :  
<http://site.voila.fr/festirues2009>

● 10, 11 ET 12 AVRIL

24, 25 ET 26 AVRIL

**COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DU PAYS  
D'ALBRET**

**Un artiste  
dans votre salon**

Un artiste se produit chez des particuliers pour une soirée ouverte à tous. Le concert est suivi d'un repas où public et artistes se rencontrent... Les spectacles auront lieu dans les communes de la Communauté de communes du Pays d'Albret.

Au programme :  
**Véronique Pestel**  
les 10, 11 et 12 avril ;  
**Éric Toulis**  
les 24, 25 et 26 avril.

Renseignements et réservations  
auprès de Musicalarue  
05 58 08 05 14

## Entr'Acte et Scène revisite l'Amour

◆ FLORENCE BORD

**L'acte II d'Entr'Acte et Scène se déroulera, du 30 mars au 5 avril à Rion-des-Landes, dans le cadre de rencontres théâtrales**

Un thème en contrepoint de notre quotidien, cependant connecté à l'environnement social et économique (solitude, violence...), la direction de la culture du Conseil général a opté pour une problématique universelle, vécue pareillement en milieu urbain et rural : l'amour. L'amour se décline donc dans le cadre d'Entr'Acte et Scène, en Pays Tarusate avec comme épicerie la médiathèque de Rion-des-Landes.

Dans un premier acte, le projet de territoire a rassemblé des plasticiens, des écrivains et une vingtaine de troupes de théâtre... avec, pour celles-ci, un objectif de perfectionnement du travail artistique et de valorisation du théâtre amateur. Ainsi, ces artistes ont contractualisé leur participation avec le Conseil général en suivant une formation, en assistant à un spectacle professionnel, puis en travaillant leur projet. La fin du parcours débouche sur un acte II : la présentation durant 30 minutes d'un morceau choisi ou d'une saynète qui seront joués lors des rencontres théâtrales de Rion du 30 mars au 5 avril prochain.



### J'aime... l'atelier d'écriture

Sur la base du volontariat, 36 élèves de 4<sup>e</sup> scolarisés au collège Pierre et Marie Curie de Rion, ont travaillé avec Olivier Brunhes avec pour ambition de créer un texte collectif.

Julien raconte.

« Olivier Brunhes est venu parler de son métier en début d'année. Il nous a expliqué comment il écrit, comment il joue... et il nous a donné envie de participer aux ateliers d'écriture. On a eu trois séances en octobre et trois en mars. Il est au tableau, il nous donne un début de phrase comme « j'aime.... » et on doit poursuivre et puis nous commençons à créer une histoire. Ce qui est bien, c'est qu'il nous laisse utiliser nos mots à nous. Notre histoire sera peut être présentée dans le cadre du festival. En tout cas, je ne regrette pas de m'être inscrit dans cet atelier. Tout le groupe est vachement content aussi. »

### Les sept travaux de Rion

Sur une journée, sept travaux seront présentés par les compagnies amateurs et discutés avec des professionnels. En filigrane une double question : quel est le rôle de l'artiste et pourquoi joue-t-il ? Pour lui ? Trop réducteur selon Jean-Claude Bourbault, comédien professionnel et metteur en scène qui accompagne la manifestation nomade Entr'Acte et Scène depuis quelques années. Alors ? L'artiste joue pour un public et un public qui se déplace spécialement, qui achète sa place... d'où une responsabilité de l'acteur. Un des paramètres à intégrer même si l'on est amateur. Entr'Acte et Scène a aussi cette dimension de faire réfléchir sur la pratique artistique tout comme la manifestation a le mérite de favoriser le développement culturel des territoires visités et d'associer la population.

### Fragments d'un discours amoureux

En amont des rencontres de Rion, les artistes n'ont cessé depuis plusieurs mois de « parler d'amour » avec les habitants et de recueillir leurs propos. À la rencontre de collégiens, de personnes âgées... des habitants, les troupes ont collecté des tranches de vie, des bribes d'histoire... alimentant leur propre projet. Le langage amoureux s'y découvre avec son lot de vicissitudes et de joie. En tout cas une belle histoire qui s'écrit en Pays Tarusate.



M O T S F L Ê C H É S

D'UNE RÉSERVE NATURELLE		NOIR SUR BLANC DE CONSCIENCE ?		RELATIF AU PAPE CONCIS, BREF		BOIT L'ENCRE MASCULINS		REFUSER, REPOUSER
→		↓		↓		↓		↓
RÉSERVER UN BON ACCUEIL	→							
VRAIE CURASSE HARMONIEUX	→							
→							ÉMISSION INCONGRUE	
FAIT ÉCONOMISER DE LA SALIVE		EST INDULGENT	→					↓
→				PIÈCES DE MOTEURS		ININTELLIGENT SANS CULTURE	→	
RESTE DE SAINT		PARASOL, PARFOIS L'HOMME	→	↓		TIENT LA CROISÉE GENIE DU NORD	→	
→		↓				↓		MEURETTE, PAR EXEMPLE
SERVANT DONC	LIVRES DE CHEVET DÉSIÏR PASSIONNÉ	→						↓
→	↓					APOCOPE DE FACILITÉ FAIT LE BEAU	→	
ELLE EST FÉLINE		ALTERNATIVE			POÏÈ INTOUCHABLE NICKEL	→		
→		↓		↓				JOINT AVEC ?
PASSÉS PAR LES ARMES	→							

R E C E T T E



### CHARLOTTE AUX POMMES ET CARAMEL

Pour 4 personnes

Préparation : 20 mn.  
 Cuisson : 40 mn.  
 Difficulté : Difficile.  
 Coût : Moyen.

- Ingrédients :**  
 30 biscuits à la cuiller  
 1,5 l d'eau  
 1 kg de pommes  
 50 g de sucre en poudre  
 3/4 l de crème liquide  
 4 morceaux de sucre

**Ustensiles :** 4 ramequins

Pelez et coupez les pommes en morceaux. Faites-les cuire dans une casserole avec le sucre en poudre et un peu d'eau pendant 40 mn, jusqu'à obtenir une purée sèche. Laissez refroidir. Battez la crème en chantilly très ferme. Faites un caramel avec le sucre en morceaux et l'eau. Dès qu'il a une belle couleur, versez-le sur une plaque huilée. Laissez refroidir. Concassez-le. Incorporez à la chantilly le caramel et les pommes. Tapissez les moules individuels de biscuits à la cuiller, côté lisse du biscuit au fond du moule et côté bombé contre les parois. Versez la moitié de la préparation à la chantilly dans les moules. Disposez une couche de biscuits à la cuiller, versez le reste de la préparation, terminez par une couche de biscuits. Faites prendre au congélateur 45 mn. Sortez les minis charlottes 10 mn avant de servir, démoulez-les et servez avec une crème anglaise.

© Les amis de la Charlotte

### S O L U T I O N S

● MOTS FLÊCHÉS

■	B	E	K	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	P	A	M	E	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	E	C	L	A	P	A	C	E	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	J	A	C	A	R	A	P	A	C	E	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	M	S	T	O	L	E	R	E	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	E	T	C	N	S	O	T	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	R	E	L	I	N	E	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	R	E	L	I	Q	U	E	L	S	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	U	S	I	T	E	F	A	C	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	L	I	O	N	N	E	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	L	I	O	N	N	E	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	L	I	O	N	N	E	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	L	I	O	N	N	E	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	L	I	O	N	N	E	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	L	I	O	N	N	E	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	L	I	O	N	N	E	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

● SUDOKU

■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

S U D O K U

																					1
		2			7	9															6
1		8																			
					8	9															
9		3				7	4														
		5				6	9	3	2												
					4	1	7	5	3												
2							3	1													
3		9				8	4	7													

Complétez la grille de manière que, pour chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 9 cases, tous les chiffres de 1 à 9 soient utilisés une seule et unique fois.

Conseil : Pour débuter, rechercher les chiffres manquants dans une région (ligne, colonne ou carré).



A photograph showing a forest cleanup site. In the foreground, the handle and engine of an orange chainsaw are visible. In the background, three workers are seen amidst a large pile of cut branches and debris on a gravel path. One worker is wearing a red jacket, another a yellow jacket, and a third a dark jacket. The scene is set in a wooded area with trees and a cloudy sky.

GÉNÉREU XL

professionnels, bénévoles :  
**merci à vous !**

[www.landes.org](http://www.landes.org)



Conseil  
Général  
des Landes